



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BASSE-SEINE

POUR L'ENCOURAGEMENT DU SPORT D'AVIRON  
FONDÉE EN 1882

\* \* \*

## Convocation pour l'Assemblée Générale Société Nautique de la Basse Seine

26, quai du président Paul Doumer à Courbevoie

**Samedi 19 Novembre 2016 à 17h30**

### Ordre du jour

- 1) Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2) Modalités de vote (Titre 4 de nos Statuts)
- 3) Le mot des invités
- 4) Le mot du Président
- 5) Rapports d'activités 2015-2016 (Sportive, Loisirs, Communication)
- 6) Rapport financier de l'année 2015-2016
- 7) Approbation des Rapports pour quitus au Comité
- 8) Approbation Nouveau barème cotisations
- 9) Distinctions honorifiques
- 10) Renouvellement des membres du comité
- 11) Élection des auditeurs internes
- 12) Questions diverses

### Le Comité de Direction 2015-2016

**Président** : Xavier DOUHERET

**Vice-présidents** : Sophie MAIRÉ, Olivier ALEXANDRE

**Secrétaire Général** : Sylvie JONCOURT

**Trésorier** : Pedro ALMEIDA

**Capitaine d'Entrainement** : Pascal PERON

**Commission Matériel et Scolaire**: Pascal PERON

**Commission Communication** : Aude DOVE, Priscilla RICE, Justine BILLET,

**Gestion des Mails** : Laurent JOLLY

**Gestion Assurance** : Hervé DAGOMMER, Justine BILLET

**Autres membres du comité** : Claire GARET, Athénaïs MARCADELLA,  
Jean-Luc BARSAMIAN, David DOMINE-COHN



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BASSE-SEINE

POUR L'ENCOURAGEMENT DU SPORT D'AVIRON  
FONDÉE EN 1882

\* \* \*

## Société Nautique de la Basse-Seine

### Assemblée Générale du 19 novembre 2016, 17h30

Je soussigné(e)

Membre de la SNBS à jour de ma cotisation, donne par la présente,

Pouvoir à

pour me représenter à l'assemblée générale de la Société Nautique de la Basse-Seine qui se tiendra le Samedi 19 novembre 2016 à 17h30.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*Dater et signer sous la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »*

Chers sociétaires,

Nous voici au seuil d'une année, et donc au seuil d'une nouvelle AG: l'heure traditionnelle des bilans. Ecrire ce second feuillet signifie la fin d'une première année de présidence.

Quelles furent nos joies et nos peines, nos réussites et nos échecs? Je vais tâcher d'en brosser rapidement le trait.

Au rang des joies, évidemment des succès sportifs: 2 fanions de champions de France. Le premier gagné en salle (à l'ergomètre) en janvier par notre équipage mixte Senior, et l'autre acquis en 4 de couple par nos femmes Juniores J16. Autre succès notable: la médaille de bronze de notre équipage Senior Homme. Merci à vous.

Cela ne nous dispense pas de remercier toutes celles et tous ceux qui ont porté les couleurs Bleu & Or, en régate comme en randonnée, avec plus ou moins de performance et d'acharnement: pour vous aussi merci.

Au rang de nos peines, je ne peux m'éviter d'avoir une pensée pour Yves et Jacques. Ces 2 grandes figures du club ont rejoint leurs glorieux ancêtres. Yves, en tant que doyen, nous a régalé de sa bonne humeur et de sa présence. Jacques, usé par une terrible maladie, a quitté la scène prématurément. L'un comme l'autre ont servi l'aviron en général et la Basse Seine en particulier, au club house, à la barre, au ponton... Ces disparitions sont d'autant plus chères que nous ne comptons plus guère d'anciens physiquement présents dans nos murs. Prenons soin de nos "mémoires" qui viennent encore avec plaisir au club.

Au rang de nos échecs, je voudrais surtout mettre en avant la peine que nous avons à revoir émerger plus de vie sociale au club. Les déjeuners du samedi midi initiés par Pascal ont franchement peiné à rassembler, malgré une carte adaptée pour essayer de répondre à la demande. Et toujours ce constat que l'état d'esprit dérive vers une attente de consommation et de prestation plutôt qu'un besoin de sport et d'échange. Alors faut-il l'accepter? Et à quel prix littéralement?

Et pourtant, notre société n'en porte que le nom, pour une raison liée à l'histoire de l'aviron: elle reste dans son fonctionnement, et doit rester dans son esprit, profondément associative. La cotisation ne délivre pas une prestation mais l'adhésion à une association 1901. Le droit d'entrée n'octroie nul titre de propriété sur du matériel mais l'appartenance à un club.

Son premier amendement doit être le bénévolat. Merci à tous pour votre participation à la vie du club. Mais ne vous y trompez pas: soyez bénévole pour les autres et non pour vous. La joie d'avoir aidé un équipage à réussir, la satisfaction d'avoir aidé un membre à progresser, la gratitude d'un groupe pour qui on a organisé un déplacement.

Son second amendement doit être le respect. Notre sport est intrinsèquement un sport difficile. Difficulté de l'effort, difficulté de manipulation et de port du matériel, difficulté de l'évolution sur l'eau. Tout cela oblige à des règles de sécurité dans la pratique. Je vous en ai déjà parlé et ne dérogerai pas. Nous pourrions y revenir lors de notre AG.

Son troisième amendement doit être la convivialité. La pratique de l'aviron doit se faire dans un environnement humain de qualité: nous venons y ramer pour assouvir nos objectifs personnels. En aucun cas, cela doit se faire au détriment des rapports entre les membres.

Son quatrième amendement est l'égalité. Il n'y a pas de hiérarchie entre les membres, tirée d'un parcours sportif ou d'une ancienneté. La seule prévalence qui vaille est la compétition et le scolaire: ces sections restent la vitrine du club auprès de notre principal sponsor, la ville de Courbevoie, par la promotion du sport que nous apportons auprès des jeunes courbevoisiens et les résultats du club aussi connu comme "Courbevoie Aviron" qui font parler de la ville sur les bassins.

Son cinquième amendement reste donc la compétition. Quelle fierté de voir année après année reflourir fanions et médailles! Et surtout le retour en grâce de la Basse Seine sur les bassins, à la

Fédération. C'est un travail de longue haleine, qui a des retombées sur toutes les sections soyez en assurés.

Pour finir, un peu d'actualité sur quelques évènements à venir.

A compter du printemps prochain et pour environ 4 ans, nous allons cohabiter avec les travaux de prolongation d'une ligne de métro entre le ponton et le pont de Neuilly: port provisoire pour évacuer les déchets des tunnels, va-et-vients accrus de barges, restriction de navigation...

Autre évènement: notre bâtiment fêtera dans quelques années son cinquantenaire. Entre son vieillissement, son inadéquation pour partie à nos besoins actuels et l'évolution de l'environnement, il faut se poser la question si son architecture, son organisation ne doivent pas évoluer: les accès, le stockage des bateaux, les différentes salles... Que les bonnes volontés et les compétences d'architecte se sentent concernées!

Dans l'attente de nous revoir lors de notre prochaine Assemblée Générale,

Le Président.



# Société Nautique de la Basse Seine



## Rapport financier

*Assemblée générale du 19 novembre 2016*

## LE MOT DU TRESORIER

Chères et chers amis rameurs et membres de la SNBS, c'est avec plaisir qu'il m'appartient de vous présenter les éléments financiers de notre 134ème saison.

Nous terminons l'année avec un déficit de EUR 112,63 (après 2 saisons de déficit à EUR 4 009,00 en 2015 et EUR 18 861,25 en 2014). Ce nouveau déficit est néanmoins une bonne nouvelle puisqu'il se réduit considérablement et nous permet d'aborder le contexte actuel un peu plus sereinement.

Le contexte actuel, quel est-il ?

- Un recul marqué du nombre de nos adhérents depuis 2014, et ;
- Une diminution des aides des collectivités territoriales et de l'Etat.

Ces deux facteurs ont un impact négatif sur nos ressources. Le financement à long terme reste le défi le plus important pour notre association. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la survie de notre structure passe par l'élargissement de nos financements. Les actions de mécénat (déductibles fiscalement) et de parrainage sont une piste évidente. L'opération « chaussures » lancée l'année dernière a rencontré un certain succès puisque ce sont EUR 3 040,00 qui ont été collectés à ce jour ce qui va nous permettre de financer 16 paires de chaussures.

Voici pour les défis. Du côté des opportunités, une initiative que nous avons adoptée cette année et que vous avez testé lors du renouvellement des inscriptions : le formulaire électronique et le paiement en ligne. Nous souhaitons être plus en phase avec vos attentes et simplifier vos démarches. Dites-nous ce que vous en pensez et comment nous améliorer.

Le mot de la fin est celui de 2015 car il est toujours d'actualité : « nous avons besoin de votre aide pour nous aider à mieux structurer notre association qui doit adopter les méthodes d'une entreprise tout en gardant l'esprit associatif qui fait notre richesse ».

Je vous donne rendez-vous lors de notre traditionnelle assemblée générale le 19 novembre prochain. Nous vous attendons très nombreux.

Bien cordialement,

**Pedro Almeida**  
Trésorier de la SNBS

<b>DEPENSES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>RECETTES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>60 - Achats</b>			<b>70 - Ventes de Produits finis, services</b>		
Achats stockés : autres approvisionnements	74,52	317,56	Ventes de marchandises	20 862,50	20 565,00
Achats d'études et prestations de services	30 419,32	27 242,20	Produits des activités annexes	67 159,54	56 306,40
Achats non stockés de matières et fournitures	2 688,42	3 999,58	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	31 485,69	18 610,93	État (à détailler) :		
<b>61 - Services extérieurs</b>			CNDS	3 000,00	-
Redevances de crédit-bail	-	1 162,34	Région		
Entretien et réparations	12 258,13	21 170,35	Département(s) :		
Primes d'assurances	17 974,62	17 294,72	Fonctionnement Dept 92	3 900,00	6 178,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			Haut niveau Dept 92	-	4 866,00
Personnel extérieur à l'entreprise	-	4 882,00	Participation fondateurs		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 051,19	3 411,00	Subventions commune (Courbevoie)	70 603,45	70 000,00
Déplacements, missions et réceptions	27 069,37	15 127,49	Organismes sociaux remb formation		
Frais postaux et frais de télécommunications	1 433,76	1 772,02	Collectivités Territoriales		
Services bancaires et assimilés	419,37	237,30	Fonds européens		
Divers (Licences FFSA et autres)	22 220,35	22 039,95	CAE + CUI (emplois aides)		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			Autres (CDA92)		-
Impôts, taxes et assimilés sur rémun. (adm. Imp.)	-	-	Autres subventions ou emprunt	1 920,00	
Impôts, taxes et assimilés sur rémun. (autres)	2 623,75	797,96	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
Autres impôts, taxes et assimilés (adm. impôts)	586,41	694,36	Remboursement d'assurances	1 230,00	13 055,00
<b>64 - Charges de personnel</b>			Cotisations adhérents	131 027,33	137 179,73
Rémunérations du personnel	102 158,98	102 881,87	Autres	15 631,85	761,20
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	39 952,41	41 322,48	<b>76 - Produits financiers</b>	207,72	650,25
Autres charges sociales			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
Autres charges de personnel	542,06	466,69	Sur opérations de gestion	4 259,37	8 255,50
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	200,00	-	Sur exercices antérieurs		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	455,00	6 636,20	<b>Déficit :</b>	112,63	4 009,00
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	24 301,04	31 759,08			
<b>Excédent :</b>	-	-	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>322 577,51</b>	<b>321 826,08</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>322 577,51</b>	<b>321 826,08</b>			

<b>ACTIF</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Immobilisations brutes (a)	1 177 714,34	1 173 417,34	Capitaux propres	120 952,96	100 996,08
- Amortissements (b)	1 129 793,70	1 114 505,66	- dont Fonds associatifs	96 865,99	96 865,99
Immobilisations nettes (a) - (b)	47 920,64	58 911,68	- dont Report à nouveau	-24 692,89	-20 683,89
			- dont Résultat de l'exercice	-112,63	-4 009,00
			- dont Apports sans droit de repr. (droits ent.)	31 526,00	20 934,00
			- dont subvention d'investissement	20 029,61	7 888,98
Stocks	7 343,96	12 024,80	Emprunts et autres dettes financières	-	-
Créances usagers	-	-	Dettes de fonctionnement	16 839,65	24 606,30
Autres créances	-	6 674,59	Fournisseurs et comptes rattachés	374,06	3 152,35
Valeurs mobilières de placement	-	-	Autres dettes	5 530,91	4 050,33
Comptes bancaires ou postaux	85 007,92	46 643,99			
Charges constatées d'avance	6 286,18	8 700,00	Produits constatés d'avance	198,00	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>146 558,70</b>	<b>132 955,06</b>	<b>TOTAL</b>	<b>146 558,70</b>	<b>132 955,06</b>
Engagements reçus	-	-	Engagements donnés	-	-



DEPENSES	2017 (prév.)	2016 (réel)	RECETTES	2017 (prév.)	2016 (réel)
<b>60 - Achats</b>			<b>70 - Ventes de Produits finis, services</b>		
Achats stockés : autres approvisionnements	600,00	74,52	Ventes de marchandises	32 800,00	20 862,50
Achats d'études et prestations de services	30 600,00	30 419,32	Produits des activités annexes	52 700,00	67 159,54
Achats non stockés de matières et fournitures	6 000,00	2 688,42	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	19 300,00	31 485,69	État (à détailler) :		
<b>61 - Services extérieurs</b>			CNDS	2 000,00	3 000,00
Redevances de crédit-bail	-	-	Région		
Entretien et réparations	18 400,00	12 258,13	Département(s) :		
Primes d'assurances	18 200,00	17 974,62	<i>dont subvention de fonctionnement</i>	3 000,00	3 900,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			Haut niveau Dept 92	-	-
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-	Participation fondateurs		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 500,00	3 051,19	Subventions commune (Courbevoie)	70 000,00	70 603,45
Déplacements, missions et réceptions	20 300,00	27 069,37	Organismes sociaux remb formation		
Frais postaux et frais de télécommunications	1 700,00	1 433,76	Collectivités Territoriales		
Services bancaires et assimilés	600,00	419,37	Fonds européens		
Divers (Licences FFSA et autres)	22 200,00	22 220,35	CAE + CUI (emplois aides)		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			Autres (CDA92)		
Impôts, taxes et assimilés sur rémun. (adm. impôts)	-	-	Autres subventions ou emprunt		1 920,00
Impôts, taxes et assimilés sur rémun. (autres)	1 900,00	2 623,75	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
Autres impôts, taxes et assimilés (adm. impôts)	700,00	586,41	Remboursement d'assurances	7 900,00	1 230,00
<b>64 - Charges de personnel</b>			Cotisations adhérents	151 900,00	131 027,33
Rémunérations du personnel	115 400,00	102 158,98	Autres	3 000,00	15 631,85
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	47 500,00	39 952,41	<b>76 - Produits financiers</b>	500,00	207,72
Autres charges sociales	-	-	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
Autres charges de personnel	500,00	542,06	Sur opérations de gestion	4 000,00	4 259,37
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	-	200,00	Sur exercices antérieurs		
<b>66 - Charges financières</b>					
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		455,00			
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	21 400,00	24 301,04	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>		
<b>Excédent :</b>		-	<b>Déficit :</b>		112,63
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>327 800,00</b>	<b>322 577,51</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>327 800,00</b>	<b>322 577,51</b>